



COMMUNE D'UZOS

Bulletin municipal 2013



www.mairie-uzos.fr

Le mot du maire

En ce début d'année, assistera-t-on à la fin de ce qui fût une belle aventure ? La création il y a une vingtaine d'années de « Gave et Coteaux » par une poignée d'élus qui ensemble, firent de leurs faiblesses une force. Cette intercommunalité a grandi, s'est développée, et, à force de travail commun, a réalisé un rêve : devenir une force sociale et économique que l'on nous envie. Avec sur son territoire une entreprise qui représente un des plus beaux fleurons d'Aquitaine, cela se comprend !

L'actualité, relayée par les médias confirme nos craintes : le site Aéropolis suscite les convoitises du Pays de Nay qui ne refusera pas l'arrivée opportune d'Assat et de Narcastet.

Pourtant, si nous avons un passé commun, je suis convaincu que nous avons aussi un bel avenir. Puisque la loi considère notre intercommunalité viable (+ de 5000 habitants) profitons de cette opportunité pour montrer que nous avons toujours la capacité de travailler ensemble.

En effet, je suis sûr que cette structure est la mieux adaptée à notre territoire et permet un travail commun plus efficace pour le bien-être de nos habitants.

Nous avons déjà fait nos preuves : en développant le tourisme pour valoriser notre territoire: site accro-branches, pistes VTT ; En préservant notre environnement avec la création de trois déchetteries ; En améliorant la vie de tous : crèche, transport « roulez seniors » ; Et avec des dossiers en cours tels la reconversion du site Vilcontal à Rontignon, la création d'un golf compact, la mise en réseau des centres équestres et en partenariat avec le haras de Gelos et le Stade Eaux Vives la création de « Cheval-loisirs », ainsi que le développement de l'hébergement touristiques.

Quant à notre village il a toute sa place au sein de cette intercommunalité, il se structure, continue ses efforts d'embellissement et a de nombreux projets.

« *Le projet est le brouillon de l'avenir. Parfois il faut à l'avenir des centaines de brouillons !* » disait Jules RENARD. Je vous souhaite donc à tous de tirer le meilleur brouillon de vos projets !

C'est le vœu que je formule en ce début d'année, avec bien sûr pour chacun d'entre vous beaucoup de bonheur, de santé et tout ce qui rend la vie plus belle.

Jean OTHAX

- ↙ **Budget communal**
- ↙ **Réalisations et projets**
- ↙ **Actions sociales et communales**
- ↙ **Ecole d'Uzos**
- ↙ **Associations**
- ↙ **Les services**
- ↙ **Infos pratiques**

Section de fonctionnement

L'exercice 2011 s'est soldé par un résultat de clôture excédentaire de **113 644,57€**.

Ce résultat dégagé par le compte administratif de la commune a été corroboré par le compte de gestion tenu par le percepteur, trésorier de la commune.

La section de fonctionnement de l'exercice 2012

Les recettes prévisionnelles de l'exercice 2012 s'établissent à **575 043€**

Les dépenses prévisionnelles du même exercice s'élèvent à **459 450€**.

Ainsi l'exercice 2012 enregistre un résultat excédentaire prévisionnel de fonctionnement de : 115 593€

Les recettes de fonctionnements

Leur montant s'élève à **575 043€** et sont constituées par :

	Recettes de fonctionnement	en %
Produits des services et du domaine	21 720 €	4%
Impôts et Taxes	341 657 €	59%
Dotations, Subventions et Participations	100 000 €	17%
Revenus des immeubles	34 200 €	6%
Excédent du budget annexe de la zone artisanale	69 466 €	12%
Produits exceptionnels	8 000 €	1%

Les dépenses de fonctionnement

Ces dépenses ont pour objet d'assurer le train de vie de la commune : dépenses courantes, paiement des salaires des employés communaux, charges de sécurité sociale et de prévoyance, frais d'entretien du patrimoine communal (bâtiments, terrains, matériel roulant, voies et réseaux, etc...), services d'intérêt collectif (cantine, aides sociales du département, cotisations aux organismes de regroupement).

Les dépenses se chiffrent à **459 450€** et se répartissent comme suit :

	Dépenses de fonctionnement (en%)	en %
Charges à caractère général	143 300 €	31%
Charges de personnel et frais assimilés	207 450 €	45%
Autres charges de gestion courante	75 900 €	17%
Charges financières (intérêts, emprunts)	32 800 €	7%

La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement est de **+115 593 €** (pour mémoire, excédent théorique de fonctionnement qui équilibre la section de fonctionnement).

Section d'investissement

Les recettes d'investissements prévisionnelles

Leur montant s'élève à **383 657 €** et se répartit comme suit :

	Recettes d'investissement prévisionnel	en %
Fonds de compensations TVA	66 418 €	17%
Taxe locale d'équipement	9 000 €	2%
Excédents de fonctionnement des exercices antérieurs	73 251 €	19%
Excédents de fonctionnement exercice 2012	115 593 €	30%
Subventions d'investissement	79 000 €	21%
Excédent d'investissement de l'exercice 2011	40 395 €	11%

Les dépenses d'investissements prévisionnelles

Leur montant s'équilibre à **383 657€** et se répartit comme suit :

	Dépenses d'investissement prévisionnel	en %
Autres travaux communaux	90 408,00 €	24%
Extension de la mairie	8 300,00 €	2%
Matériel et mobilier	59 207,00 €	16%
Travaux et voiries	83 000,00 €	22%
Remboursement du capital des emprunts	34 742,00 €	9%
Extension du centre commerçant	108 000,00 €	28%

Résultat global net théorique :

Excédent prévisionnel de fonctionnement 2012 : 115 593€

Résultat prévisionnel d'investissement 2012 : *Equilibre*

Résultat excédentaire prévisionnel global : 115 593€

CONCLUSION

L'année 2012 se caractérise par une pause relative des investissements. Les travaux d'extension du centre commerçant ont été retardés et sont reportés sur l'exercice 2013 suite à l'attente de la confirmation officielle des commerçants pressentis.

Les travaux



Après de lourds investissements : centre commerçant, rénovation de la mairie, l'année 2012 fût une année de réflexion.

Cela nous a permis de réfléchir à de nouveaux projets et à imaginer le développement harmonieux de notre village.

Comme vous avez pu le constater les travaux d'agrandissement du centre commerçant n'ont toujours pas démarré.

C'est un dossier complexe, puisque la commune assure la maîtrise d'ouvrage mais ne porte pas le financement, ce dernier étant porté par les candidats. Nous sommes donc tenus, avant le démarrage du chantier d'obtenir leurs garanties bancaires.

A ce jour, un seul candidat dispose des moyens financiers, et, si la commune peut se substituer à un candidat et réaliser un local pour son propre compte en louant ou revendant après, elle ne peut le faire pour les deux.

Nous n'avons pas de jugements à porter, sachant que « les temps sont difficiles » pour ceux qui souhaitent investir. Toutefois, je tiens à préciser quelques points qui me semblent essentiels :

- nous n'avons été chercher personne, ce projet a été élaboré suite à la demande des candidats qui ont signé une promesse ;
- une collectivité locale est tenue à respecter des règles auxquelles nous n'avons pas dérogé : permis de construire avec affichage et recours des tiers, procédure des marchés publics, actes de copropriété etc. Toutes ces procédures sont longues et ont demandé beaucoup de travail et je pense pouvoir dire que nous n'avons pas démérité pour faire avancer ce dossier et l'amener à son terme, dans le respect du droit.

Vous comprendrez que ce projet ne pourra se faire que lorsqu'il sera totalement financé, cela a toujours été notre ligne de conduite et nous n'y dérogerons pas.

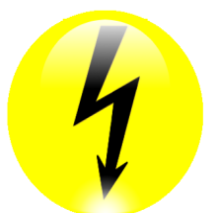
Couverture photovoltaïque



Dans le cadre des projets, est à l'étude la couverture du plateau sportif en panneaux photovoltaïque, le permis de construire est à l'instruction

De surcroît, les services d' ERDF doivent se prononcer sur la rentabilité du projet. A ce stade, c'est la démarche obligatoire qui nous permettra de connaître le prix de rachat de l'énergie.

Enfouissement des réseaux



Nous envisageons également de poursuivre l'enfouissement des réseaux dans l'ensemble du village.

L'esthétique en sera renforcé et cela s'inscrit dans notre volonté d'embellir la commune, qui encore cette année à reçu, pour la troisième fois consécutive le 1^{er} prix des villages fleuris !



« Gave et Coteaux » est née le 28 janvier 1992 de la volonté d'élus de s'unir pour mieux répondre aux attentes et aux besoins des

habitants de leurs 7 communes : Uzoz, Rontignon, Narcastet, Assat, Meillon, Bosdarros et Aressy. L'union faisant la force, ils comprirent tout l'intérêt de travailler ensemble et ainsi, de porter des projets plus ambitieux.

D'abord sous forme de District, Gave et Coteaux devint communauté de communes en 1997 et depuis, ses compétences ne cessèrent de s'élargir et l'on peut affirmer qu'aujourd'hui « Gave et Coteaux » s'impose comme un véritable territoire.

A l'heure à laquelle nous imprimons ce bulletin, cette affirmation a été

confirmée par la C.D.C.I. qui, en refusant les départs d'ASSAT et de NARCASTET, nous permet de nous maintenir à sept communes.

Nous sommes persuadés que cet échelon territorial est le mieux approprié au travail en commun et génère une plus grande dynamique. Les élus se sentent plus proches et sont directement concernés par les problèmes qu'ils doivent résoudre.

La proximité de gouvernance entraîne une plus grande efficacité: capacité d'écoute et réactivité pour un traitement rapide des besoins des administrés.

A nous maintenant de prouver notre capacité de continuer à travailler ensemble.

Aménagement urbain

Enfin, depuis l'approbation du plan local d'urbanisme, nous travaillons avec les conseils de professionnels sur l'harmonisation du développement de notre village. En tenant compte de notre

histoire, de nos atouts et de nos faiblesses, nous souhaitons renforcer la lisibilité au cœur du bourg et poursuivre l'effort de mise en valeur paysagère.

Village Fleuri



Depuis plusieurs années, Uzoz participe, au concours des « villes et villages fleuris », organisé par le comité départemental du Tourisme Béarn / Pays Basque, missionné par le Conseil Général.

Pour la troisième fois et la deuxième année consécutive, notre village a été lauréat et a obtenu pour l'année 2012, le **1er prix départemental** dans la catégorie des villages de 501 à 1 000 habitants.

La remise des prix s'est déroulée cette année à Lacq dans une belle ambiance

avec le concours de la compagnie "Les Pieds dans l'eau" de Mourenx qui a apporté une note musicale et humoristique.

Félicitations aux membres de la Commission Communale chargée de l'environnement.

Il convient de rappeler que ce concours est ouvert non seulement aux collectivités locales mais aussi à leurs habitants. Un prix des maisons fleuris est décerné chaque année, pour récompenser les actions menées par les habitants en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leurs jardins.

Les ateliers jeunes

Au cours du mois de juillet deux groupes de 8 jeunes filles et garçons qui résident sur la commune ont participé aux ateliers jeunes mis en place par la municipalité.



Photo et article : www.larepubliquedespyrenees.fr

Ils ont embelli la commune en participant à des travaux d'entretien et de désherbage, de peinture sur du mobilier urbain ainsi que sur la buvette associative.

A l'issue de ces deux semaines de travaux, ils se sont vus remettre en guise de récompense une bourse de 90 €, qui a été entièrement financée par la municipalité.

Cette opération sera sans doute renouvelée cette année encore. La mairie vous tiendra informé dès que possible.

Repas des anciens

Le traditionnel repas des anciens a eu lieu le 17 novembre 2012.

Plus de 90 personnes ont pu déguster un excellent repas servi par le traiteur Luro,

et danser au son de l'accordéon du groupe Gérard Avril.

Encore un bon moment de retrouvailles et de convivialité.

Voyages du CCAS



Pour cette année les responsables du CCAS, avaient choisi le Haut Béarn pour destination.

Une soixantaine de participants ont pris la direction de Vielleségure, où ils ont pu casser la croûte dans une salle communale aimablement mise à notre disposition. Puis ce fut la visite du camp de Gurs, avec sa douloureuse Histoire. A l'issue du déjeuner à Navarrenx, les participants ont pu découvrir, la fabrication des cigares de Navarrenx et faire une visite guidée de la cité et de ses remparts.

Cette journée s'est clôturée, autour de grillades organisées au retour à Uzès.

MAISON POUR L'AUTONOMIE ET L'INTÉGRATION DES MALADES D'ALZHEIMER

Le plan gouvernemental Alzheimer 2008/2012, prévoit entre autres mesures, la création sur tout le territoire de lieux d'information et de prise en charge.

Dans ce cadre il est créé sur les 8 cantons autour de PAU, et notamment le canton de PAU Ouest, une « Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer » (M.A.I.A)

Ce dispositif s'adresse aux personnes de plus de 60 ans atteintes de la maladie d'Alzheimer ou en perte d'autonomie.

Il a pour but de :

- Soulager les usagers et les familles face à une multitude de services présents sur le territoire,
- Mieux coordonner les services et les acteurs de terrain auprès des usagers.
- Apporter une réponse complète, personnalisée et harmonisée.

Sur le secteur la M.A.I.A, est implantée :
❖ à PAU, centre « Lydie Laborde » 14 rue Jean Baptiste CARREAU, tel : 05.59.11.22.91

❖ à Lescar « Maison de la Cité » Place Royale, tel 05.59.81.57.43

La MAIA peut également être contactée sur « maia@ccas-pau.fr » ou par l'intermédiaire du secrétariat de la Mairie d'Uzos.

Gouter de Noël



Le Père Noël, n'avait pas oublié le rendez donné par les enfants de l'Ecole et était à Uzos le 21 décembre, pour le gouter organisé par le CCAS.

Beaucoup de présents pour ce grand moment de convivialité intergénérationnelle, regroupant les anciens, les parents d'élèves et les enfants de l'école.

Merci aux enseignants pour leur participation.

Atelier de prévention des chutes

Suite à la réunion d'information organisée par le CCAS, qui s'est tenue le 6 décembre 2012, un atelier de prévention des chutes a été mis en place à Uzos. Durant 12 semaines, 14 volontaires, vont participer à des activités sous le contrôle d'une animatrice de la Fédération Française d'Education Physique et de gymnastique Volontaire. Les activités ludiques, ont pour but de prévenir les chutes en automatisant les réflexes destinés à les éviter.

Cet atelier est financé par l'ASEPT, organisme agissant pour le compte de la CARSAT et de la MSA.

Un atelier « Mémoire », devrait faire suite à celui de prévention des chutes, une information sera diffusée en temps utiles par le CCAS.



Cette année, l'école accueille 55 élèves répartis en trois classes (Mme Gueunet et Mr Arrabie-Aubies en maternelle, Mme Rouanne en CP-CE1 et Mr Julià en CE2-CM1-CM2).



Pour le plaisir de tous, différents projets sont organisés : découverte de la nature au fil des saisons, classe découverte vélo à Labenne, projet correspondance et littérature avec l'école d'Abidos, rencontres sportives (pelote, danse, course d'orientation), visite du château de Pau...

Au quotidien, le personnel communal nous soutient efficacement (Melle Porquet-Lassalle, Mme Larras, Mme Lapine, Mr Lescudé, Mr Idiart).

Nous remercions également l'Association des Parents d'Elèves qui participe à la mise en œuvre de ces projets !

A. P. E.

L'année scolaire 2011/2012 a été riche en événements. Les différentes actions de l'Association des Parents d'élèves de l'école d'Uzos soutenues par les uzosiens ont permis :

- d'effectuer de nombreuses sorties scolaires intégralement financées par l'APE
- de participer en grande partie au financement de la classe de découverte à Pont de Camps
- de contribuer à l'amélioration des conditions de vie à l'école notamment par l'achat de matériel
- d'organiser des rendez-vous conviviaux : repas de bienvenue, goûter du téléthon, loto, fête de l'école,...
- de proposer des ventes à des prix intéressants : chocolats, plants de légumes, aromates et fleurs ...
- de participer à l'animation du village (vente de plants ouverte aux Uzosiens, vente de muguet, fête de l'école, téléthon, Cinétoiles...)

Nous remercions la mairie pour l'initiative et toutes les associations d'Uzos qui ont décidé de nous reverser l'intégralité des recettes du Cinétoiles 2012; la recette a été investie dans l'achat de matériel de motricité pour la classe de cycle 1.

A la rentrée 2012, nous avons organisé un repas pour les parents de l'école. Un moment convivial qui nous permet de nous retrouver, de partager et de mieux se connaître.

Le goûter du téléthon organisé le vendredi 7 décembre dernier a été un vrai succès et nous a permis d'apporter notre modeste contribution afin de faire avancer la recherche génétique pour les enfants malades.

La vente de chocolats, en partenariat avec la Féerie Gourmande, nous permettra de financer quelques déplacements en bus.



1996 – 2012

16 ans au service de l'Association Rencontres & Loisirs d'UZOS

16 ans de dévouement, de volonté et de pugnacité

16 ans d'organisation et d'initiatives

16 ans pendant lesquels il faut savoir s'entourer

16 ans permettant de jeter les fondements assurant la continuité et la pérennité

C'est ainsi que le 30 mars 2012 : Yvette LAPORTE-FRAY ne représente pas sa candidature

au Conseil d'Administration après 16 ans au poste de Présidente de Rencontres & Loisirs. Elle devient par un vote unanime lors de l'Assemblée Générale : **PRESIDENTE d'HONNEUR**

Avec tous nos remerciements, le meilleur hommage que nous puissions rendre à Yvette c'est de présenter la continuité des activités proposées par l'Association.

PROGRAMME PERMANENT

A l'exception des jours fériés et des mois de Juillet et Août

LUNDI	10 h 30 à 11 h 30 14 h 00 à 18 h 00	Gymnastique à la salle communale Belote ou Jeux de société à la salle multi-activités
MARDI	14 h 00 à 17 h 00 14 h 00 à 17 h 00 16 h 45 à 18 h 15	Marche RDV parking de l'Eglise Cyclotourisme RDV devant la Mairie Ecole Musique pour les enfants
JEUDI	8 h 00 19 h 15 à 20 h 15	Sortie montagne pour la journée Cours de Zumba à la salle communale
 VENDREDI	14 h 00 à 17 h 00	Atelier Aquarelle & Créations Artistiques

ACTIVITÉS PONCTUELLES 2012

22 janvier 2012 : GALETTE de ROIS Près de 80 personnes ont fêté l'Epiphanie

29 janvier 2012 : LOTO « Rencontres & Loisirs » qui a rassemblé 140 personnes

19 février 2012 : DIAPORAMA sur le Circuit VENISE & les DOLOMITES de fin 2011

30 mars 2012 ASSEMBLEE GENERALE de l'Association

20 avril 2012 PROJECTION DIAPORAMA résumant les SORTIES MONTAGNE 2011

20 au 25 mai 2012 RANDONNEE dans les ALBERES (Pyrénées Catalanes) avec 34 randonneurs



28 juin 2012 PIQUE NIQUE à PAYOLLE
82 personnes ont participé à cette belle journée ce qui a nécessité 2 cars.



Rencontres et Loisirs



Du 16 au 24 septembre 2012

VOYAGE CULTUREL NORD PICARDIE :
35 touristes

29 septembre 2012 : SOIREE THEATRALE (groupe Ousse-Bigorre) avec 120 spectateurs

9 octobre 2012 : VOYAGE CULTUREL à AINSA avec 58 voyageurs

Après le casse-croûte à Sarrancolin, visite du village de VIELLE-AURE, à la porte de Saint-LARY, puis passage en Espagne pour une visite et déjeuner au village d'AINSA pour finir par une visite du Musée de BIELSA.



19 octobre 2012 : SOIREE BOURRET & CHATAINES animée par la jolie voix de Nancy NUNES en présence de 90 personnes venues déguster le Bourret 2012 et les châtaignes grillées avec l'iroulet à commande électrique fabriqué par Léon & Jean-Claude.

**Du 10 au 11 novembre 2012 :
EXPOSITION
AQUARELLES & CREATIONS ARTISTIQUES**



**Le 13 janvier 2013
Fête de l'ÉPIPHANIE**
en présence de 103 convives



Le comité des fêtes d'Uzos a eu le plaisir, une année de plus, d'organiser pour les habitants du village les fêtes patronales du 20 au 22 juillet.

Depuis 2 ans maintenant, le comité des fêtes s'est étoffé. Plusieurs jeunes se sont greffés à un groupe vieillissant. L'association compte actuellement une vingtaine de membres. Cet élan soutenu par la mairie, ne demande qu'à se confirmer dans les années futures. En effet la participation à l'organisation est ouverte à toutes les bonnes volontés.

La soirée du vendredi soir a regroupé les traditionnels fêtards autour d'un excellent repas, accompagné musicalement par un duo de jeunes animateurs.

Cette soirée dédiée aux habitants d'Uzos et à leurs amis, a permis une fois encore à l'ensemble des participants de passer une belle soirée.

Le samedi, le traditionnel concours de pétanque a regroupé une quarantaine

de doublettes, qui toute l'après midi durant ont usés de leur boules et techniques afin d'approcher le but.

La présence remarquée du centre équestre de vallée heureuse a permis à de nombreux enfants de découvrir les poneys et d'effectuer une petite balade sur leurs dos

La soirée musicale était organisée autour de 3 groupes basques et béarnais.

Le dimanche la messe à l'église a précédé l'apéritif offert par le comité des fêtes. Pour certain, celui-ci s'est même prolongé jusqu'au début de l'après-midi.

En soirée, la salle des fêtes était comble pour la projection du film « Qui veut la peau de Roger Rabbit ».

Dès la nuit tombée le feu d'artifice a clôturé les fêtes patronales, accompagnant les derniers vaillants de la buvette.

L'ensemble du comité des fêtes vous remercie pour votre soutien et vous donne rendez-vous en juillet avec peut être encore de nouveaux membres.

Vo Sinh Béarn



Vo Sinh Béarn vous propose de pratiquer le Viet Vo Dao tous les lundis de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes d'Uzos.

VIET VO DAO : **kezaco ?**

Le Viet Vo Dao est un art martial vietnamien. Art martial, pas seulement, nos cours permettent de travailler la souplesse, le renforcement musculaire et l'équilibre.

Nous abordons aussi, de manière progressive, les techniques permettant de se défendre face à une agression.

N'hésitez pas à venir assister à une séance d'entraînement pour vous rendre compte !

Ce sport est ouvert aux femmes et hommes à partir de 15 ans.

Pour plus d'informations, contactez
Gilles Goumeaux : 05 59 06 64 09
ou 06 82 34 29 61

En 2012 l'A.D.I.H.U a organisé une enquête sur les Problèmes de transports scolaires sur les communes de Rontignon Narcastet et Uzos, et a élaboré un rapport avec des parents des trois communes. Celui-ci a été remis au conseil général après sa présentation en réunion publique. Des solutions sont en cours, mais restons vigilants sur le fonctionnement de ces transports.



L'association est toujours ouverte à vos demandes.

Le Téléthon a vu une belle participation au concert de Denis Gazui, Lilianne Deschamps et Elodie Denoyelle avec l'ensemble « **la Saltarelle** ». Nous tenons une fois encore à les remercier pour leur aide et leur prestation qui a permis de faire une belle recette.

Enfin le vide grenier, une fois encore sous le soleil, manifestation conviviale et pleine de bonne humeur qui voit sa fréquentation croître grâce à, de l'avis de tous les exposants, une organisation exemplaire. Cette année nous avons voulu faire venir une population étrangère aux vide-greniers et avons organisé une superbe exposition de voitures anciennes avec l'aide de l'association de « **l'âge d'or** ». Merci à Audrey avec la participation maintenant traditionnelle des « **écuries de la vallée heureuse** ».

Un grand bravo aux trente-deux exposants Uzosiens qui nous ont fait confiance.

Rendez-vous le 1 septembre 2013 pour la huitième édition.

A. F. S. E. P.

L' **Association Française des Sclérosés En Plaques** est présente sur Uzos.

Cette association rassemble toutes les personnes atteintes de SEP (Sclérose En Plaques) et leurs familles, les représente, les renseigne et les défend auprès du pouvoir public, des organismes publics ou privés et des médias. Elle a été créée en 1962 et est reconnue d'utilité publique, son siège est à Launaguuet dans le 31 et est représentée par **son correspondant** sur les Pyrénées Atlantique : Gilles Pons (gilles.pons@afsep.fr).

Le rôle du correspondant est de faire connaître la maladie, mais aussi et surtout d'entretenir une chaîne de solidarité et d'action au sein des adhérents. Il sert de lien entre eux et l'association et est à même d'organiser des rencontres conviviales et des conférences médicales.

afsep
association française des scléroses en plaques



La section football est repartie de plus belle, sur les différentes compétitions dès la fin août 2012 pour les seniors A, courant septembre pour les autres équipes.

Première satisfaction pour l'ASMUR, la progression de nos effectifs qui se situent à **293 licenciés** au 15 janvier, avec donc une évolution favorable de + 5% par rapport à la fin de saison 2011/2012 (279 licenciés). C'est un signe de la "bonne santé" de notre club, dans un climat assez morose pour le football national et régional qui enregistre par contre une diminution des effectifs.

L'ASMUR est représentée dans toutes les catégories, avec au minimum une équipe engagée.

-Les seniors bénéficient de plus de 60 licenciés pour 3 équipes : les seniors A en Promotion Honneur de Ligue, la réserve en promotion 1ère division District et enfin les seniors à 7 qui rassemblent surtout des anciens joueurs de l'ASMUR et qui ont plaisir à se retrouver autour du football, après avoir brillamment remporté en juin dernier la finale de leur championnat.

-Les U19 (22 licenciés) et les U17 (20 licenciés) opèrent en 1ère division District. L'objectif est de maintenir ces deux équipes à ce niveau.

-Pour les U15, il s'agit de progresser, avec une majorité de joueurs 1ère année, puisque nous sommes pour la seconde phase en promotion 1ère division du District. A noter qu'avec un important effectif (23 licenciés), nous avons engagé une seconde équipe à sept, afin de faire participer tous nos adhérents.

-Deux équipes sont engagées en U13, dont l'une en Excellence District ; 28 licenciés composent ce groupe.

-Enfin l'école de Foot, de 5 à 11 ans, comprend 86 joueurs (forte progression de nos licenciés) très motivés et qui entraînent leurs copains vers les stades...Et c'est tant mieux, puisque ceci se traduit par de nouvelles inscriptions par rapport à la saison passée, c'est encourageant pour l'avenir du club.

L'organisation et le fonctionnement de notre association n'est possible que par le travail des bénévoles, dirigeants, éducateurs, entraîneurs, sans oublier les deux arbitres du club, au total une cinquantaine de personnes dévouées et désintéressées qui permettent à nos jeunes de s'épanouir tous les week-ends sur les stades du département, voire de la région Aquitaine.

Le 9 juin 2012, **l'ASMUR football a fêté son quart de siècle** d'existence à Rontignon, depuis le matin 10 heures jusque dans l'après midi tous les joueurs actuels et anciens, de 5 ans à 65 ans ont foulé la pelouse du stade. Moment de bonheur que ces retrouvailles sympathiques avec « les anciens » qui ont écrit de belles pages d'histoire de notre club. Au total ce sont plus de 600 personnes qui sont passées fêter ce moment convivial avec, en point d'orgue, le vin d'honneur et les tapas de la soirée où quelques 400 personnes se pressaient autour des tables et durant lesquels, les maires de nos trois communes, nous ont fait l'honneur et l'amitié de nous y retrouver. Fête inoubliable rendue possible par les toujours dévoués organisateurs, merci et bravo à ces bénévoles, véritables chevilles ouvrières de notre association ! En ce début d'année 2013, et à moitié de la saison, nous formulons les vœux de réussite pour nos équipes ; les résultats étant aussi la récompense du travail accompli par l'ensemble des éducateurs, responsables et administratifs de l'association.

Roulez Séniors

Roulez Séniors compte à ce jour 180 adhérents et est ouvert à tous.

Notre véhicule couvre tout le territoire de la communauté, à savoir : Zone 1 (Bosdarros), Zone 2 (Assat/Meillon/Aressy), Zone 3 (Narcastet/Rontignon/Uzos).

La conduite du minibus est assurée par 35 chauffeurs bénévoles, dont 6 pour la commune d'Uzos : Francis Auderan, Yves Loustau, Louis Dupleix, Louis Grest, Bernard Guilhauma, André Larras.

Pour l'année écoulée, le minibus a parcouru environ 12000 km et transporté l'équivalent de 800 passagers.

Grâce à l'esprit de bénévolat qui règne au sein de Roulez Sénior, nous

espérons faire encore beaucoup de kilomètres ensemble et à moindre coût.

En attendant votre coup de téléphone pour une prochaine sortie, l'équipe des chauffeurs vous adresse pour 2013 tous les meilleurs voeux à vous et à vos familles.

Pour les sorties « Loisirs » de deux euros et plus, il devra y avoir un minimum de 4 personnes pour que la sortie ait lieu. Les intéressés devront s'inscrire trois jours avant la sortie.

Coût des sorties (distance A/R) :

- 1€ de 0 à 50 km
- 2 € de 51 à 100 km
- 3 € de 101 à 150 km
- 4 € de 151 à 200 km

Uzos Animation



➤Le 12 mai le **championnat du monde de l'omelette**. L'équipe d'Uzos Animation a pu proposer à la population du village une belle journée ainsi qu'une très belle soirée dansante animée par la formation basco-béarnaise "IBILIZ" et la toujours fidèle fanfare de Montardon "Ca dépend des jours". Le jury, composé des chefs parisiens, Guy Legay parrain de l'édition 2012 (Meilleur ouvrier cuisinier de France et chef du Ritz à Paris), Philippe Gardette de l'Ordre Culinaire, Jean-Yves Corvest (M6 et W9 chef de d'émission « Oui Chef » avec Cyril Lignac) et du palois Alain Bayle (Elu chef de l'année 1982), a récompensé Christine Morin pour son omelette sucrée dont la saveur aurait affolée de jalousie toute une basse cour de joyeuses pondeuses.

➤Le 01 septembre, 2 équipes d'Uzos se sont présentées à la 20eme **Garburade d'Oloron**. Toutes les 2 étaient inscrites au concours des champions puisque Uzos a remporté le titre 3 fois déjà.

Pas de trophée cette année malgré cette représentation de qualité.

Qu'à cela ne tienne, la légende dira: "A Uzos, la garbure on sait la faire et aussi la manger!».

➤Comme à l'accoutumée, Uzos Animation s'est jointe aux associations d'Uzos pour **l'organisation du téléthon**. Une soixantaine de spectateurs a pu applaudir la troupe "Le rideau rouge".

➤Puis ce fut le moment de clôturer l'année avec **l'organisation du réveillon proposé aux Uzosiens**. Cette année le repas était servi par le charcutier traiteur Larrieu de Louvie Juzon.

Pour cette année le programme n'est pas encore complètement bouclé. Les Co présidents Martine Rangotte et Bruno Pittoni seront heureux d'accueillir chaque Uzosien afin de donner vie à un projet pour l'animation du village.



Démarré le 1 décembre par le Comité des Fêtes avec 3 groupes de Rock présentés par Alain CHASSELOUP **les représentations à titre gracieux** des groupes de Rock de la troupe de Mirepeix du trio Denis GAZUI **les nombreux donateurs**

Puis les 7 et 8 décembre **grâce au dynamisme** des bénévoles de toutes les Associations d'UZOS des résidents de la Maison de Retraite Beau Manoir sous la direction de Caroline **avec le soutien** de la direction de Beau Manoir de la boucherie charcuterie LURO de Bizanos de la boulangerie pâtisserie d'UZOS



Les enfants de l'école d'uzos au goûter du téléthon organisé par les parents d'élèves

Somme remise à l'AFM 4 972 €
Somme jamais atteinte à Uzoz
+18.7 % par rapport à 2011

Soirée Ciné'toiles



Depuis déjà plusieurs années la commission municipale d'animation, en partenariat avec le Conseil Général, a proposé, la projection de film en plein air durant les vacances d'été.

Pour l'année 2012, c'est la commune de Rontignon qui a bénéficié de cette animation.

Cependant le Conseil Général offrait à des communes volontaires la possibilité d'une projection supplémentaire, sous réserve que celle-ci soit accompagnée ou précédée d'une animation.

Répondant à l'appel de la CMA, l'ADIHU, l'APE, Rencontres et Loisirs et Uzoz Animation ont organisé en commun le 4 juillet 2012 une soirée cinétoiles.

Plus de 200 personnes se sont retrouvées autour de grillades et avant la projection du film « Minuit à Paris », les cors de chasse de Mr Bergé, le groupe Rock d'Alain Chasseloup et les chanteurs de Gelos, ont animé la soirée, de manière éclectique, mais fort appréciée.

D'un commun accord des associations organisatrices les bénéfices de la soirée ont été versés dans les caisses de l'APE.

A l'heure du numérique, le conseil municipal a décidé de lancer le site internet de la mairie d'Uzos.

Sur le site internet de votre commune, vous pourrez avoir en un seul clic toutes les informations à ne pas manquer sur le village. L'agenda vous permettra de ne plus rien manquer des activités passées ou futures d'Uzos. Vous y trouverez aussi les coordonnées de toutes les associations inscrites dans notre commune. Pour vous aider dans vos tâches administratives, vous pourrez obtenir rapidement les liens vers le site gouvernemental des services publics.

<http://mairie-uzos.fr>



Si ce site a été construit avant tout pour vous, résidents de la commune, il servira aussi de vitrine pour tous les cyber-visiteurs. Pour cela, toutes les informations socio-démographiques, géographiques, économiques... ont été mis en avant. Chacun pourra visiter notre village grâce aux photos de divers lieux de la commune qui y sont téléchargeables.

Si vous constatez une erreur, une omission ou que vous souhaitez compléter les informations présentes à ce jour, n'hésitez pas à contacter la mairie via par exemple le formulaire présent sur le site internet.

Recensement de la population



Le recensement de la population par l'INSEE se déroule depuis le 17 janvier sur notre commune.

Jean Othax, ses adjoints et ses conseillers vous remercient pour votre participation à cette étude et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

A cette occasion, vous recevez (ou avez reçu) la visite de Mme Josiane DA SILVA, agent recenseur pour Uzès.

Maintien d'Aide à Domicile

Le M.A.D. Maintien d'Aide à Domicile pour personnes âgées est un service gratuit accessible dès 60 ans pour tous les assurés sociaux ; il existe depuis 1974.



M.A.D des 2 rives du gave
22, rue du Fer à Cheval
64110 Mazères-Lezons
Tél : 05.59.06.66.94

Sur demande de la personne âgée et/ou de sa famille, et par rapport à ses problèmes de santé, une visite d'évaluation de la responsable du service est organisée.

Une aide peut-être proposée et peut comprendre selon les besoins : des soins

d'hygiène (toilette, mobilisation, préventions d'escarres...) qui sont assurés par une aide soignante du service, sous la responsabilité de l'infirmière coordinatrice ou/et des soins infirmiers et de pédicure.

Le but de ce service est :

- d'éviter au maximum l'hospitalisation, et de faciliter le retour au domicile
- de permettre à la personne âgée de garder ou de retrouver une meilleure autonomie
- de prévenir ou de retarder une aggravation de l'état de santé
- de participer à l'aide contre l'isolement.

Agenda

29 mars à 18h30

Assemblée Générale de R&L

24 mars

Loto de l'école

Du 25 mai au 2 juin

Voyage au Portugal

29 Juin

Fête de l'école

19, 20, 21 juillet

Fêtes patronales

1er septembre

Vide grenier

Fin septembre / début octobre

Randonnée dans les ENCANTATS (Espagne)

Début décembre

Téléthon 2013

Infos pratiques

Mairie d'UZOS

Tél : 05.59.06.63.07 Fax : 05.59.06.89.09

Courriel : mairie.uzos@wanadoo.fr Site internet : mairie-uzos.fr

Permanences du secrétariat : Lundi-Mercredi-Vendredi de 14h30 à 18h30

Groupe Scolaire «Christian et Marie José Lanouguère»

Tél : 05.59.06.38.69 Courriel : ecole-uzos@wanadoo.fr

Maintien d'Aide à Domicile

M.A.D des 2 rives du gave 22, rue du Fer à Cheval 64110 Mazères-Lezons
Tél : 05.59.06.66.94

Siège de GAVE et COTEAUX

Tél : 05.59.82.13.73 Fax : 05.59.82.08.63 Courriel : gave.et.coteaux@wanadoo.fr
Permanences secrétariat : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

Multi-accueil Libellule

10 allée Saint Exupéry – Site Aéropolis – 64510 ASSAT
Tél : 05.59.06.60.66 Courriel : creche.libellule@mutualite64.fr

Ramassage des déchets

Ordures ménagères : **Vendredi matin** Tri sélectif : **Jeudi matin**
Si le ramassage des ordures ménagères tombe un jour férié, celui-ci se fait le lendemain.

Déchetterie	ASSAT (05.59.82.04.45)		BOSDARROS (05.59.21.64.13)	MEILLON
	HIVER	ÉTÉ	Toute l'année	Toute l'année
Lundi	14h à 18h	15h à 19h		
Mardi	14h à 18h	15h à 19h		9h à 12h
Mercredi	14h à 18h	15h à 19h	9h à 13h	
Jeudi	9h à 13h			
Vendredi	13h à 18h	14h à 19h		9h à 12h
Samedi	9h à 12h30 et 13h30 à 18h		14h à 18h	
Dimanche	Fermée			